



**FÉDÉRATION
FRANÇAISE
DU SPORT
BOULES**

Affiliée à la Fédération
Internationale de Boules



Copie à :
Chrono
Comité directeur
Pôle sportif
Conseillers techniques

adresse
63 rue Anatole France
69100 Villeurbanne

téléphone
04 78 52 22 22

internet
www.ffsb.fr

email daf@ffboules.fr

numéro SIRET
779 825 744 00039

code NAF
9312 Z

Bernard DAUBARD
Président de la F.F.S.B

à

Mme, MM. les Présidents de LBR
Mmes, MM. les Présidents de CBD

Réf : BD/XM/028

Objet : Championnat de France de Relais mixte

Villeurbanne, le 16 février 2022

Madame la Présidente,
Monsieur le Président,

Nous allons lancer les qualifications pour les championnats de France de tir en relais dont la finale se déroulera le dimanche 11 septembre 2022 à Bruguères (Haute-Garonne).

Les modalités d'organisation seront un peu innovantes avec une inscription nationale par le site internet fédéral et une planification ensuite des sites de compétition en fonction des localisations des inscrits. Nous essayerons de respecter au mieux les demandes exprimées lors de leur inscription.

Dès la finalisation des inscriptions, nous vous tiendrons informer des équipes issues de vos structures déconcentrées. En effet, comme la réglementation impose d'avoir au moins un volet commun sur leur licence, il n'a pas semblé pertinent d'imposer de passer par les comités pour leur inscription.

Pour l'organisation de ces phases qualifications des 9 et 10 avril, nous vous solliciterons pour trouver des lieux d'accueil et de construire toute la logistique pour le bon déroulement de ces rassemblements.

Dans l'annexe jointe, vous trouverez les informations concernant cette nouvelle compétition.

Restant à votre disposition pour toute demande de renseignement, je vous prie de croire chère présidente, cher président, en mes meilleurs sentiments.

Bernard DAUBARD



NOTE CHAMPIONNAT DE FRANCE TIR EN RELAIS

La phase finale du championnat de France de tir en relais sera organisée à **Bruguières le dimanche 11 septembre 2022**. Elle regroupera deux niveaux de compétitions

CHAMPIONNAT DE FRANCE ELITE RELAIS MIXTE

COMPOSITION DES EQUIPES

Chaque club composant l'élite (Elite 1 et Elite 2 pour les masculins et Elite 1 seulement pour les féminines) aura la possibilité d'engager des relais qui devront être composés d'au moins un athlète de leur effectif Elite auquel il sera possible d'ajouter un athlète de son comité départemental (licence traditionnelle ou licence club sportif).

- 8 clubs de l'Elite 1 masculine et les 8 clubs de l'Elite 2 masculine pourront inscrire des relais en prenant des féminines dans son comité départemental (licence club ou traditionnelle). 7 clubs de l'Elite féminine pourraient sélectionner des relais en prenant un masculin dans son comité départemental (licence club ou traditionnelle).
- Chaque club peut présenter plusieurs relais.

L'inscription se fera par le président du club Elite ou son représentant par l'intermédiaire sur site internet fédéral en remplissant un google forms dont le lien se trouve ci-dessous :

<https://forms.gle/vgUMWJbVgn4LUAvT6>

PHASE QUALIFICATIVE :

Etant donné la densité du programme pour les Elites, il n'a pas été possible de programmer un week-end de qualification. Comme le réservoir est assez restreint, nous attendons la phase d'inscription des relais pour décider de la nécessité d'une éventuelle phase de qualification que nous planifierons au mieux. Chaque équipe devra s'acquitter sur place de 10€ (5€ par personne) de droit d'inscription à payer sur place lors de la phase finale.

PROGRAMME PREVISIONNEL DU CHAMPIONNAT DE FRANCE : 18 QUALIFIES SUR 3 TERRAINS

2 TOURS DE QUALIFICATION = 12 PASSAGES

1 TOUR DE CLASSEMENT pour 14 RELAIS = 4 PASSAGES

2 DEMI-FINALES = 2 PASSAGES ET 1 FINALE = 1 PASSAGE

TOTAL = 19 PASSAGES * 10 mn = 190 mn environ soit 3h10

Après les deux tours de qualification, les 6 meilleurs relais sur la somme des deux performances seront qualifiés pour les demi-finales avec une opposition 1 contre 6, 2 contre 5 et 3 contre 4. Pour les autres relais, un 3° tir sera effectué pour effectuer le classement sur le total des trois passages. Le passage se fera dans l'ordre inverse du classement.



CHAMPIONNAT DE FRANCE NIVEAU NATIONAL RELAIS MIXTE

COMPOSITION DES EQUIPES

Les compositions des relais doivent se faire au niveau départemental selon soit la licence club ou la licence traditionnelle. Cela devra être précisé lors de l'inscription des équipes. Les équipes devront aussi indiquer le département souhaité pour participer à la phase qualificative.

L'inscription se fera par l'intermédiaire sur site internet fédéral en remplissant un google forms dont le lien se trouve ci-dessous :

<https://forms.gle/vgUMWJbVgn4LUAvT6>

PHASE QUALIFICATIVE : Cette compétition nationale finale regroupera 21 équipes de relais mixte.

- **9 et 10 avril 2022 :** PHASE DE QUALIFICATION En fonction du nombre d'équipes engagées, il sera envisagé de faire une phase qualificative sur un ou plusieurs sites en fonction du nombre et de leur localisation.
- **14 mars 2022 :** PHASE D'INSCRIPTION. Elle s'effectue sur le site internet fédéral
- **25 mars 2022 :** PLANIFICATION DE LA QUALIFICATION. La FFSB désigne les sites, les effectifs et les plannings de passage.

Chaque équipe devra s'acquitter sur place de 10€ (5€ par personne) de droit d'inscription à payer sur place lors de la phase éliminatoire.

MODALITE DE QUALIFICATION

Le classement des relais se fera sur le cumul des deux passages sur l'ensemble de tous les sites. En cas d'égalité, il sera pris en compte les critères suivants :

- Total des deux performances
- La meilleure performance
- Total cumulé du nombre de boules tirées
- Le plus grand nombre de boules tirées sur le meilleur passage.
- Total des deux performances des féminines
- Total des deux performances des masculins

PROGRAMME PREVISIONNEL DU CHAMPIONNAT DE France : 21 QUALIFIES SUR 3 TERRAINS

2 TOURS DE QUALIFICATION = 14 PASSAGES

1 TOUR DE CLASSEMENT pour 17 RELAIS = 5 PASSAGES

2 DEMI-FINALES = 2 PASSAGES ET 1 FINALE = 1 PASSAGE

TOTAL = 22 PASSAGES * 10 mn = 220 mn environ soit 3h40

Après les deux tours de qualification, les 6 meilleurs relais sur la somme des deux performances seront qualifiés pour les demi-finales avec une opposition 1 contre 6, 2 contre 5 et 3 contre 4. Pour les autres relais, un 3° tir sera effectué pour effectuer le classement sur le total des trois passages. Le passage se fera dans l'ordre inverse du classement.

DATE LIMITE DE RENSEIGNEMENT 14 MARS 2022